



**Cahiers d'histoire**

46-2 | 2001  
Le Traité de Lyon (1601)

---

## La ville européenne et ses pouvoirs (Moyen Âge-XXe siècle). Colloque de Lyon, UMR 5599, décembre 2002. Appel à communication

Olivier Zeller, Bruno Dumons et Olivier Faron

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ch/234>

DOI : 10.4000/ch.234

ISSN : 1777-5264

### Éditeur

Comité historique du Centre-Est

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2001

ISSN : 0008-008X

### Référence électronique

Olivier Zeller, Bruno Dumons et Olivier Faron, « La ville européenne et ses pouvoirs (Moyen Âge-XXe siècle). Colloque de Lyon, UMR 5599, décembre 2002. Appel à communication », *Cahiers d'histoire* [En ligne], 46-2 | 2001, mis en ligne le 15 mai 2009, consulté le 14 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ch/234>

---

Ce document a été généré automatiquement le 14 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# La ville européenne et ses pouvoirs (Moyen Âge-XXe siècle). Colloque de Lyon, UMR 5599, décembre 2002. Appel à communication

Olivier Zeller, Bruno Dumons et Olivier Faron

---

- 1 Le concept de "gouvernance urbaine" désigne l'ensemble des pouvoirs susceptibles de participer aux décisions engageant la ville dans tous les domaines, qu'il s'agisse de choix politiques, urbanistiques, sociaux ou économiques. Il est d'un usage courant chez les spécialistes de l'urbain pourvu qu'ils soient politistes, économistes ou sociologues <sup>1</sup>. Il a d'ailleurs donné lieu à de conséquentes recherches sur la ville contemporaine <sup>2</sup>. Toutefois, il n'est utilisé qu'incidemment chez les historiens.
- 2 Très souvent, l'analyse historique se limite à prendre en compte les pouvoirs institutionnels : municipalités, gouverneurs, intendants. Or, les micro-analyses urbaines des réseaux de pouvoir laissent entrevoir la multiplicité des acteurs intervenant à des niveaux différents. Outre les pouvoirs formels, participent à la gouvernance urbaine de la ville moderne les organisations professionnelles (maîtrises, jurandes, guildes puis organismes représentatifs), des autorités morales et religieuses (prélats, congrégations) mais également les détenteurs de savoir-faire qui marchandent les conditions de leur implantation, les responsables des institutions hospitalières à qui il incombe non seulement d'assurer des fonctions d'assistance mais de participer au maintien de l'ordre social. Les entreprises de financiers jouent également un rôle considérable en prenant à ferme la perception des octrois urbains tout comme les propriétaires urbains dont les stratégies conditionnent les modes sociaux d'occupation de la ville et mais aussi les sociétés immobilières qui prennent parfois en charge des équipements à vocation publique tels que les théâtres. Dans les petites villes, c'est le devenir tout entier de la ville qui est engagé par les choix économiques personnels des élites locales <sup>3</sup>. Par ailleurs, les sphères des divers cercles de sociabilités s'entremêlent et participent à la construction de réseaux qui peuvent jouer un rôle politique direct <sup>4</sup>.

Les confréries, les milices bourgeoises, les institutions charitables ainsi que les riches notables contribuent eux aussi à la gouvernance de la ville moderne.

- 3 Tout au long du XIXe siècle, l'explosion urbaine a progressivement nécessité la mise en œuvre de politiques publiques locales et sectorielles dans les villes européennes, s'accompagnant davantage de techniciens et d'experts à la tête de services toujours plus spécialisés. Dès la fin de ce siècle, les municipalités urbaines ont largement contribué à l'émergence de nouvelles élites chargées d'un réel pouvoir qui s'exprime aussi bien dans la connaissance des dossiers d'intérêt local que dans l'acquisition d'un savoir universitaire. Ainsi, est apparu au sein des pouvoirs municipaux un ensemble de fonctions à haute responsabilité qui a constitué un rouage essentiel de l'administration et de la gestion de la ville. Les postes concernés présentent une très grande variété suivant une dominante administrative, culturelle, scientifique ou encore technique. Il s'agit là d'un espace privilégié d'ascension sociale et de concentration de pouvoir au sein de la société urbaine <sup>5</sup>.
- 4 Là encore, ce type d'approche n'a pas suscité un réel intérêt parmi les historiens de la France urbaine contemporaine, hormis quelques monographies de municipalités ouvrières ou de banlieue <sup>6</sup>. Souvent, les recherches historiques les plus solides sont venues des historiens du droit et des collègues américains <sup>7</sup>. Reste que le paysage français n'a rien de comparable avec la richesse des études allemandes ou encore avec le foisonnement italien <sup>8</sup>. Il faut donc encore beaucoup de pugnacité aux historiens de la ville contemporaine pour développer l'approche de la gouvernance urbaine qu'il s'agisse de l'étude des élus locaux, des politiques de bienfaisance ou d'assistance, de la municipalisation des services du transport, du gaz ou de l'électricité... ou bien d'une approche sur l'organisation et les responsables des administrations municipales <sup>9</sup>. De telles approches constituent des étapes essentielles dans la compréhension des phénomènes de gouvernement et les logiques de réforme sociale dans l'Europe urbaine contemporaine.
- 5 L'histoire urbaine actuelle ne considère pas la ville comme un simple cadre mais comme un acteur. Dans quelle mesure la ville est-elle le creuset où s'affirment des intérêts collectifs <sup>10</sup> ? Une exigence méthodologique essentielle consiste donc à dépasser la simple description institutionnelle visant à repérer les acteurs de la gouvernance jusqu'aux plus humbles d'entre eux, à l'image du pouvoir d'opinion des boulangers d'Ancien Régime ou de la sensibilité émeutièrre du peuple urbain en matière fiscale ou frumentaire. Il importe aussi de décrire les moyens d'action propres à chaque acteur ou groupe d'acteurs, de l'action en justice à l'agitation populaire et de l'acte politique à la mise en jeu de réseaux d'influences <sup>11</sup>. La démarche répond à un double impératif : connaître les médiations par lesquelles les décisions d'un pouvoir extérieur sont orientées, rechercher à travers l'analyse des clientèles et des antagonismes quelles sont les relations entre groupes impliqués dans la gouvernance et les enjeux sociaux de la ville.
- 6 Ainsi, aborder la gestion de la cité en Europe dans une perspective historique peut fournir l'occasion aux historiens de l'urbain d'appréhender sur le temps long les lieux, les acteurs et les réseaux de la "gouvernance urbaine", mais aussi de rassembler des éléments et des réflexions pour construire une problématique historicisée du gouvernement urbain des villes en Europe.
- 7 C'est pourquoi, la tenue d'un colloque sur "La ville européenne et ses pouvoirs", organisé à Lyon en décembre 2002 par l'équipe "Histoire des villes" du Centre Pierre

Léon (UMR 5599 du CNRS), peut permettre de faire le point des différentes traditions historiographiques nationales. Il se veut avant tout un colloque d'historiens de l'urbain, réunissant médiévistes, modernistes et contemporanéistes, mais il est également ouvert aux sociologues et aux politistes qui privilégient une approche historique, afin de constituer un lieu de rencontres entre spécialistes de périodicité et de disciplines différentes et un espace de confrontation sur les problématiques et les questions de méthodologie.

8 Contacts :

9 Olivier ZELLER, Professeur d'histoire moderne  
Centre Pierre Léon/ISH  
14, avenue Berthelot, 69363 Lyon cedex 07  
Tél. : 00 33 (0)4 72 72 64 23  
fax : 00 33 (0)4 72 72 64 24  
courriel : olivier.zeller@ish-lyon.cnrs.fr

## NOTES

1. Dominique LORRAIN, " De l'administration républicaine au gouvernement urbain ", dans *Sociologie du travail*, décembre 1991, pp. 461-483 ; Patrick LE GALES, " Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine ", dans *Revue française de science politique*, volume 45, n° 1, février 1995, pp. 57-95 ; Arnaldo BAGNASCO et Patrick LE GALES, *Villes en Europe*, Paris, La Découverte, 1997.
2. Dominique LORRAIN [dir.], *Gestions urbaines de l'eau*, Paris, Economica, 1995 ; Olivier BORRAZ, *Gouverner une ville : Besançon (1959-1989)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998.
3. Olivier ZELLER [dir.], *Petites villes d'Europe.? Cahiers d'histoire*, tome XLIII, 1998, n° 3-4 ; Annaïg SOULABAILLE, *Guingamp sous l'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.
4. Wolfgang KAISER, *Marseille au temps des troubles (1559-1596). Morphologie sociale et luttes de factions*, Paris, Presses de l'EHESS, 1992.
5. Bruno DUMONS, Gilles POLLET et Pierre-Yves SAUNIER, *Les élites municipales sous la Troisième République. Des villes du Sud-Est de la France*, Paris, CNRS Éditions, 1998.
6. Jean-Paul BRUNET, *Saint-Denis, la ville rouge (1890-1939)*, Paris, Hachette, 1980 ; Bernard MEURET, *Le socialisme municipal. Villeurbanne (1880-1982)*, Lyon, Puniversitaires de Lyon, 1982 ; Albert MARTOUREY, *Formation et gestion d'une agglomération industrielle au XIX<sup>e</sup> siècle. Saint-Étienne de 1815 à 1870*, thèse de doctorat d'État, Université Lyon 2, 1984 ; Annie FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Hachette, 1986.
7. François BURDEAU, *Histoire de l'administration française. Du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Montchrestien, 1989 ; William B. COHEN, *Urban Government and the Rise of the French City. Five Municipalities in the Nineteenth Century*, New-York, St Martin's Press, 1998.
8. Pierre AYCOBERRY, " Les luttes pour le pouvoir dans les grandes villes de l'Allemagne impériale ", dans *Le Mouvement social*, n° 136, juillet-septembre 1986, pp. 83-102 ; Fabio RUGGE [dir.], *I regimi delle città. Il governo municipale in Europa tra '800 e '900*, Milan, Angeli, 1992 ; Carlotta SORBA, *L'eredità delle mura. Un casa dei municipalismo sociale democratico. (Parma 1889-1914)*, Venise, Marsilia, 1993 ; Olivier FARON, *La ville des destins croisés. Recherches sur la société milanaise du XIX<sup>e</sup> siècle (1811-1860)*, Rome, École française de Rome, 1997.

9. Bruno DUMONS et Gilles POLLET, "De l'administration des villes au gouvernement des "hommes de la Ville" sous la Troisième République", dans *Genèses*, n° 28, septembre 1997, pp. 52-75.
10. Jean-Claude PERROT, *Genèse d'une ville moderne. Caen au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lille, Atelier de reproduction des thèses, 1974.
11. Olivier ZELLER, "Enjeux d'urbanisme à Lyon en 1777. Propriétaires contre promoteurs", dans *Bulletin du Centre Pierre Léon*, 1995, n° 1, pp. 3-15.